

Lutte contre l'illettrisme : grande cause martiniquaise

J.-M.A. France-Antilles Martinique 28.05.2011



bibliothèque Schoelcher, en présence de nombreux officiels. (J.-M. E./FA)

La signature de la charte s'est déroulée à la

Marie-Luce Penchard, ministre chargée de l'Outre-mer, a signé hier la charte d'engagement du plan régional de prévention et de lutte contre l'illettrisme 2011-2013.

« Ne pas lutter contre l'illettrisme, c'est remettre en cause le droit au savoir et le droit à la liberté », a lancé hier Marie-Luce Penchard, ministre chargée de l'Outremer, à l'occasion de la signature de la charte d'engagement du plan régional de prévention et de lutte contre l'illettrisme 2011-2013. Cette signature s'est déroulée à la bibliothèque Schoelcher, en présence des représentants de l'État, des deux assemblées locales, de l'association des maires et de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme. Aujourd'hui, 15% des Martiniquais sont concernés par l'illettrisme. Les personnes les plus en difficulté ont plus de 40 ans. La population étant vieillissante, le fort pourcentage de personnes âgées démultiplie le nombre de personnes concernées. Les difficultés à l'écrit apparaissent dès l'école primaire, des redoublements multiples en sont le signe précurseur. Le niveau d'études des parents apparaît lui aussi comme un facteur déterminant (par exemple, ils peuvent influencer sur les habitudes de lecture). L'impact des conditions de vie est important : si l'usage du créole n'est pas repéré comme un handicap, le fait d'avoir connu une situation difficile dans son enfance en est un : difficultés matérielles, famille très nombreuse concentrée dans un petit logement, etc. Les habitants du Nord sont plus souvent en difficulté que les autres : 21% des habitants du Nord-Atlantique, 18% des habitants du Nord-Caraïbe contre 13% des habitants du Centre et 16% des habitants du Sud. L'éloignement et la ruralité agissent comme des facteurs aggravants.

Préparer les enfants à l'entrée en maternelle

Le plan régional de lutte contre l'illettrisme a pour objectif de préciser des priorités en face des besoins identifiés dans la population. Il mobilise l'État, les collectivités territoriales, le monde économique et la société civile autour d'un diagnostic partagé, d'orientations stratégiques claires et dans le respect des compétences de chacun. Le plan doit s'établir en cohérence avec les programmes et politiques régionales déjà présents sur le territoire : contrat de projet État/Région, contrat de plan régional de développement de la formation professionnelle, plan académique de lutte contre l'illettrisme.

Parmi ses différents axes, le plan entend prévenir l'illettrisme notamment en préparant les enfants à l'entrée en maternelle, en développant les structures d'accueil complémentaires telles que les jardins d'éveil, les ateliers « autour du livre » dans les lieux d'accueil du jeune enfant, les animations dans les bibliothèques municipales. Le plan vise également à renforcer le programme Parler (parler, apprendre, réfléchir, lire ensemble pour réussir), dans les écoles et au collège. Dans le second degré, il s'agit, pour lutter contre la menace de l'illettrisme, de mettre en place des stratégies visant à maintenir avec la lecture un lien qui ait du sens. Enfin, le plan prévoit aussi l'accompagnement des adultes et le renforcement de l'offre de formation à l'acquisition des savoirs de base, y compris par l'accès aux technologies de l'information et de la communication. Tout un programme!

- Ecole-famille-quartiers

Josette Manin, présidente du Conseil général, a rappelé dans son discours que, dans le cadre du dispositif école-famille-quartiers, le Département agit afin de prévenir le décrochage scolaire et intervient de manière diversifiée tant au niveau de l'élève qu'à celui de sa famille. À ce titre, les assistantes sociales et les conseillères en économie sociale et familiale jouent un rôle essentiel. Depuis la mise en place de ce dispositif, 169 familles ont fait l'objet d'un suivi particulier avec des résultats significatifs en termes de repérage des difficultés d'apprentissage et des problématiques sociales et psychosociales. De manière plus globale, le dispositif a permis d'améliorer sensiblement le passage en 5e des élèves suivis qui est actuellement de l'ordre de 80%.